Négocier son identité de travailleur de plateforme : le cas du *jobbing*

Marine Snape[*]

L'avènement des activités de plateforme a mis en lumière la nécessité de comprendre les significations attribuées par les acteurs et les actrices à ces activités. Souvent présenté comme des « petits boulots », un « travail d'appoint » ou une « activité temporaire », le travail de plateforme représente généralement une « situation particulière d'emploi » – marquée par l'écart à la norme d'un emploi salarié unique et exercé à temps plein et aux protections afférentes – associée à l'image d'une activité exercée « faute de mieux ». Pourtant, notre enquête sur une plateforme de petits services entre particuliers (couramment appelée *jobbing*) souligne la variété des usages sociaux et surtout professionnels de cette activité, qualifiée par les acteurs de « travail ». En prenant appui sur une quarantaine d'entretiens avec des « *jobbers* », cet article donne à voir les représentations et les vécus des contributeurs et contributrices à travers trois formes typiques prises par le *jobbing* : cumul, rupture et exclusion. Par-delà la diversité des profils et des motivations, l'enjeu est de resituer la pratique de cette activité au sein de parcours particuliers. Ces différents usages nous permettent de rendre compte des attentes professionnelles qui se développent au travers de cette activité et de la manière dont les individus s'en saisissent pour organiser des périodes de transitions professionnelles et/ou identitaires.

« À la recherche d'un petit boulot rapidement accessible pour arrondir vos fins de mois, d'un *job* étudiant ou saisonnier, le *jobbing* est pour vous. Vous êtes plutôt salarié en poste ou indépendant, à la recherche d'un revenu complémentaire et de cumuls d'activités, vous êtes au bon endroit ! »

Extrait du site Jobijoba, rubrique « Le *jobbing* qu'est-ce que c'est ? »

* Centre Maurice Halbwachs (ENS/EHESS) ; marine.snape@hotmail.fr.

Article accepté le 20 mars 2024.

Le développement des activités de plateforme pose à nouveaux frais la question du vécu des « situations particulières d'emploi » (FOURCADE, 1992) puisque la plupart de ces activités s'apparentent à des formes de travail temporaire caractérisées par un fort degré d'incertitude et une courte durée : quelques secondes pour une microtâche sur Foulefactory, quelques minutes pour une course Uber, quelques heures pour une prestation de ménage sur Wecasa. Cet écart à la norme temporelle amène certains auteurs à parler de *gig economy*[1], généralement traduit en français par « économie de la tâche » ou par « petits boulots ». La terminologie « petits boulots » n'est pas nouvelle mais renvoie dans le langage courant aux emplois étudiants occupés de façon temporaire durant l'été ou en parallèle des études, par opposition au « vrai travail ». Ils correspondent à des emplois qui s'éloignent fortement de la norme de l'emploi salarié permanent et à temps plein, puisque les contrats sont conclus pour une durée déterminée très courte et un temps de travail hebdomadaire très faible. Ces emplois, parfois exercés de manière informelle, s'avèrent *de facto* difficiles à repérer statistiquement.

C'est avec la volonté de renseigner l'usage des petits boulots à l'heure du numérique que nous avons entrepris en octobre 2018 une enquête[2] sur un type de « plateforme de travail à la tâche[3] » (COE, 2019) spécifique : les plateformes de *jobbing*. Celles-ci mettent en relation des *jobbers*[4] et des clients autour de « services de proximité » : fixer une tringle à rideaux, effectuer une prestation de ménage, tondre une pelouse, aider à un déménagement… Nous avons alors effectué une campagne d'entretiens biographiques avec une quarantaine de *jobbers* aux caractéristiques sociales variées, essentiellement issus de la plateforme Jobbycat[5], au sein de laquelle nous avons pu effectuer des observations et accéder à des données quantitatives (encadré 1).

Au cours de notre enquête, nous avons rencontré des *jobbers* aux statuts très divers. Ils pouvaient être en emploi, au chômage ou considérés comme inactifs[6], ce qui laisse présager une grande hétérogénéité en matière de profils, conditions de travail ou degrés de précarité de leur situation. Tous mettaient en avant les avantages du travail à la tâche, de la flexibilité et de l'autonomie et insistaient sur les valeurs d'entraide. Le *jobbing* donne en effet lieu à un petit boulot mais aussi à un nouveau statut, celui de *cats*, qui se superpose à des statuts déjà existants, ce qui pose la question de la place

1. Pour une contextualisation de ce terme, cf. WOODCOCK, GRAHAM (2019).
2. Cette recherche a été produite dans le cadre de mon travail doctoral et d'une recherche collective sur les formes d'économies collaboratives et la protection sociale (Dress/Dares) sous la direction de Jérôme Deauvieau, Claude Didry, Marion Plault, Marine Snape.
3. Les plateformes de travail à la tâche correspondent à « des sites ou des applications qui mettent en relation d'un côté, des donneurs d'ordre et de l'autre, des prestataires indépendants ou des particuliers, pour réaliser des tâches plus ou moins qualifiées et dans des délais plus ou moins courts » (COE, 2019, p. 22).
4. Terme indigène donné aux prestataires de services des plateformes de *jobbing* par les plateformes.
5. Le nom de la plateforme a été anonymisé. L'emploi dans l'article du terme « *cats* » fait directement référence à l'usage indigène des enquêtés d'un mot spécifique pour désigner les membres proposant leurs services sur la plateforme.
6. Ce sont par exemple des retraités ou des personnes au foyer qui seraient classés comme inactifs par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) car ne travaillant pas au moins une heure dans la semaine et ne cherchant pas d'emploi. En outre, ces personnes se décrivent souvent elles-mêmes comme inactives.

Encadré 1

La plateforme Jobbycat

Jobbycat est une entreprise relevant de l'économie sociale et solidaire créée en 2015 et se décrivant comme une « conciergerie de quartier ». Elle comptait 1 042 inscrits en mars 2019. Cette plateforme met en relation des clients et des « *cats* » (surnom donné par les personnes enquêtées aux prestataires) autour de six catégories : ménage, bricolage, déménagement, travaux, informatique, petits coups de main (aide administrative, arrosage de plantes, garde d'animaux, etc.). Elle possède un espace numérique et un espace physique de mise en relation (d'anciens kiosques à journaux). Contrairement à d'autres plateformes, les profils et les notations des utilisateurs ne sont pas visibles, la demande du client est envoyée aux 5 *jobbers* de la catégorie demandée et qui sont, selon l'adresse renseignée, les plus proches du client.

Les *jobbers* sont payés à l'heure selon le temps de la prestation (la plateforme prélève 21 % du montant). En 2019, Jobbycat devient entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI) et se dote alors d'un volet d'accompagnement renforcé pour des publics fragiles durablement éloignés de l'emploi. La structure bénéficie d'une aide financière de l'État en fonction du volume horaire travaillé des individus accompagnés (cette aide représente environ un tiers de son budget). Elle est également soutenue par la mairie de Paris, par le biais d'un marché public visant à restaurer du lien social entre les Parisiens.

prise par des activités, même ponctuelles ou cumulatives, dans le parcours professionnel des individus.

Plusieurs typologies donnent à voir la diversité qui existe derrière l'étiquette homogénéisante de « travailleurs de plateforme ». Certains travaux utilisent comme critère de classification des différents types la fréquence d'usage et les gains monétaires (Ménascé, 2015) ou encore les conditions de travail et les liens sociaux qui se développent dans l'activité de travail (Fitzmaurice *et al*., 2020). Anne Jourdain et Sidonie Naulin (2019) s'emparent quant à elles de la question de la marchandisation des loisirs à travers le cas des vendeuses de la plateforme Etsy et des cuisiniers de celle de La Belle Assiette. Leur classement sépare, d'une part, ceux qui souhaitent en faire une activité professionnelle et ceux qui ne le souhaitent pas et, de l'autre, le rapport à l'activité qu'ils déploient selon que le recours à la plateforme est motivé ou non par des raisons économiques. Thomas Beauvisage et ses collègues (2018) rendent précisément compte des logiques d'engagement des individus présents sur les plateformes en posant la question des frontières du travail dans l'économie collaborative. Pour certains, la pratique du *jobbing* marque une forme de continuité ou de complémentarité avec la trajectoire professionnelle, alors que pour d'autres, elle témoigne d'une rupture. À cet égard, Arthur Jan (2018) donne à voir, dans le cadre des livreurs à vélo, des situations allant du « cumul dans la durée » qui ont pour objectif d'augmenter les revenus à moyen ou long terme à des situations de « bricolage permanent » qui s'inscrivent dans une trajectoire faite d'emplois fractionnés, en passant par celles de cumul « envisagé

comme temporaire », le temps de pouvoir vivre de l'activité principale. Enchâsser ces pratiques dans des trajectoires de vie plus globales, appréhender le moment où intervient cette mise en activité et comprendre ce qui la préside apparaît ainsi central pour comprendre le caractère, tantôt contraint, tantôt choisi, du recours au travail de plateforme. Dans tous les cas, la compréhension de ces phénomènes ne peut se découpler d'une approche plus large sur les parcours des individus (Beauvisage *et al.*, 2018 ; Chaves Ferreira *et al.*, 2018).

Reprenant la définition de l'identité professionnelle forgée par Claude Dubar[7] (1991), nous adoptons dans cet article une « perspective narrative » (en nous appuyant sur des entretiens biographiques) qui permette de prendre en considération la manière dont les individus se mettent en scène, négocient et rendent cohérents leurs parcours et identités (de travailleurs de plateforme et de salariés, d'indépendants, de chômeurs, de retraités, d'étudiants, etc.) au cours de transactions subjectives[8] (Demazière, 2007). Cet article revient sur la construction d'une typologie des usages sociaux du *jobbing* qui tienne compte des parcours et des négociations auxquelles donne lieu la pratique d'un petit boulot. Pour ce faire, nous montrons les coulisses de la fabrication de cette typologie centrée sur les parcours professionnels des *jobbers* avant de présenter les trois formes typiques de *jobbing* que nous avons distinguées : le *jobbing* de cumul, le *jobbing* de rupture et enfin le *jobbing* d'exclusion. Nous montrons également trois types d'identité ainsi négociée par les *jobbers* face à l'enquêtrice : plurielle, de transition, d'insertion.

Les coulisses de la typologie

Penser les parcours de *jobbers* à travers le cas de Jobbycat : retour sur les spécificités de la plateforme

Constater que les nomenclatures actuelles ne permettent pas de rattacher l'ensemble des travailleurs de plateforme à une catégorie officielle nous pousse à nous intéresser aux catégorisations indigènes ou ordinaires des acteurs et aux définitions qu'ils donnent du travail en plateforme (encadré 2).

Rendre compte des catégorisations indigènes des acteurs suppose de rentrer en contact avec des *jobbers* aux caractéristiques sociales variées. Cet exercice fut particulièrement délicat dans la mesure où il n'y a pas d'autres lieux de rencontre que l'interface de la plateforme. Or la majorité des plateformes bloquent l'accès à toute information de contact tant qu'une prestation n'est pas acceptée et payée. Ces

7. L'identité professionnelle se définit comme « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement construisent les individus et définissent les institutions » (Dubar, 1991, p. 113).

8. Le choix de se centrer sur cette transaction subjective plutôt que sur des transactions relationnelles n'a pas pour objectif de minimiser les dimensions dialogiques et relationnelles de la construction des identités (Demazière, 2007).

Encadré 2

Des limites des catégories statistiques pour catégoriser les *jobbers*

En développement depuis une dizaine d'années en France, le travail de plateforme constitue un fait encore marginal d'un point de vue quantitatif et donc difficile à saisir par le biais d'enquêtes statistiques dont l'échantillon est nécessairement réduit. Dans le cas du *jobbing*, plusieurs difficultés sont inhérentes à l'identification statistique de cette situation d'emploi qui déroge à l'emploi typique : brouillage des liens de subordination, pluriactivité, multiplication des employeurs, caractère ponctuel de l'emploi, chevauchement des statuts d'activité (Snape, Plaut, 2022). La combinaison de ces difficultés illustre les limites des catégorisations officielles pour documenter les profils des travailleurs de plateforme.

Le module « plateformes » de l'enquête Emploi 2022 de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) met en évidence les ajustements des institutions face à ce phénomène. L'objectif de ce module est d'identifier les individus impliqués dans le travail de plateforme, compris comme une activité générant des revenus à travers des sites ou des applications regroupant de nombreux fournisseurs de services et demandeurs. Cela concerne une grande diversité d'activités, allant du chauffeur Uber au médecin sur Doctolib. Le module recueille des informations sur le type de tâches proposées, le temps consacré à l'activité, les revenus, la protection sociale, ainsi que l'autonomie réelle résultant de ces activités (capacité à refuser une tâche, fixation des tarifs). Cependant, ce module se heurte toujours aux défis de catégorisation liés à la nature du travail de plateforme. De simples utilisateurs de logiciels ou des clients des plateformes peuvent se déclarer comme travailleurs de plateforme, tandis que des travailleurs indépendants peuvent ne pas s'identifier comme tels. Ce module, conçu comme un « test » dans l'enquête Emploi 2022, doit être retravaillé en vue de son intégration définitive d'ici 2026, ce qui incite les chercheurs à se pencher sur la manière dont les données pourraient rendre compte des activités de plateforme.

On peut en effet se demander si la mesure de l'économie de plateforme ne se heurtera pas toujours aux catégorisations ordinaires du monde social sur ce qu'est une activité, un revenu, un travail ou encore un emploi (Montel, 2017). En promouvant l'idée que le *jobbing* est un moyen de se « rendre service entre particuliers », on sort de la vision classique d'une activité professionnelle centrée autour d'une formation et d'une expérience spécifique, ce qui participe au brouillage des frontières du travail et *in fine* des représentations des individus.

difficultés expliquent que nous ayons pu nous entretenir principalement avec les *jobbers* de la plateforme Jobbycat (qui représentent 36 des 43 personnes interrogées). Celle-ci organise en effet chaque année une convention, permettant une rencontre entre les salariés de la plateforme et les *jobbers* : celui de 2019 fut pour moi l'occasion de récupérer de nombreux contacts auprès des personnes présentes, suffisamment actives et impliquées pour participer à cette journée. Cet échantillon n'est pas statistiquement représentatif mais nous a permis de saisir des logiques communes à ces expériences biographiques.

Au cours de ces entretiens à caractère biographique (réalisés entre fin 2019 et début 2021), nous avons évoqué différents éléments de leurs parcours scolaire, professionnel et personnel, leur rapport à la plateforme : leur motivation d'entrée, leurs pratiques en tant que *jobbers*, les raisons de leur maintien dans l'activité. Nous avons ainsi cherché à restituer le parcours des *jobbers* et la manière dont cette activité de plateforme s'intégrait à leur vie en accordant une importance centrale à la façon dont ils racontaient cette expérience et, par là même, se racontaient dans le cadre de leur parcours de vie (Bertaux, 2016). Outre l'accès facilité aux enquêtés, l'intérêt porté à Jobbycat s'explique par la possibilité d'avoir des informations chiffrées sur les transactions réalisées et de récupérer des données sur les caractéristiques de la population des *jobbers*. Datant de mars 2019, ces « statistiques ethnographiques », qui se bornent à un cas limité et répondent à une pensée par cas (Gros, 2017a), nous ont permis d'objectiver certains éléments.

Jobbycat comporte plusieurs spécificités notables. La plateforme n'opère que dans Paris et les *jobbers* sont dans l'obligation d'être microentrepreneurs. Regroupant 39 % des inscrits, l'activité « ménage » est la plus largement représentée sur Jobbycat. On trouve ensuite les activités bricolage (21 %), les « petits coups de pouce » (15 %), les travaux (10 %) et les déménagements (10 %). L'activité « informatique » ne rassemble quant à elle que 5 % des inscrits[9]. Jobbycat se démarque des plateformes qui sont majoritairement féminines comme Etsy (Jourdain, 2018) ou masculines comme celles des livreurs à vélo (Jan, 2018), puisque sa population est plutôt mixte, avec 609 hommes (58 %) et 433 femmes (42 %). On observe malgré tout une forte division genrée de l'activité : les activités « travaux », « bricolage », « gros bras » et « informatique » présentent toutes plus de 90 % d'hommes, alors que la catégorie « ménage » concentre quant à elle l'essentiel des femmes (74,6 % des inscrits). De même, il existe des variations en fonction de l'âge. Par exemple, le déménagement présente une population très jeune avec plus de 40 % de moins de 25 ans.

Le fait que les *cats* soient en petit nombre (1 042 *cats* inscrits, dont 507 membres dits « actifs »[10]) leur permet d'effectuer de nombreuses prestations. Sur un mois, 60 % des *cats* « actifs » effectuent au moins une prestation. Depuis leur inscription, les personnes ont effectué en moyenne 109 prestations. Toutefois, 50 % d'entre elles ont effectué moins de 30 prestations. À l'inverse, les 10 % des *cats* les plus actifs (104 personnes) ont effectué plus de 345 prestations. Cette polarisation de l'activité rejoint celle constatée sur d'autres plateformes numériques. L'analyse des vendeuses Etsy montre ainsi que « 88 % des ventes sur Etsy sont réalisées par 10 % des vendeurs et que 65 % des vendeurs ont réalisé moins de 10 ventes depuis l'ouverture de leur boutique »

9. Chacune de ces activités présente des spécificités : ainsi, la catégorie « travaux » est celle dont le prix du panier moyen est le plus élevé (350 euros en moyenne par prestation contre 57 euros en moyenne pour l'ensemble des autres activités). La catégorie « ménage » permet d'accéder à des demandes « récurrentes », bien que moins rémunératrices (20 euros de l'heure) ; le « bricolage » est la catégorie la plus attractive avec près de 80 demandes journalières en moyenne.

10. Membre ayant effectué au moins une prestation dans les six derniers mois.

(JOURDAIN, 2018, p. 5). Malgré tout, les *jobbers* de chez Jobbycat se distinguent par un volume d'activité moyen plus élevé que dans d'autres plateformes et surtout par une rémunération élevée qui atteint 730 euros brut par mois en moyenne après commission. L'analyse d'autres plateformes a montré que la majorité des contributeurs effectuait moins d'une transaction par mois et que le revenu mensuel moyen issu de cette activité était inférieur à 100 euros (BEAUVISAGE *et al*., 2018), voire autour de quelques euros seulement pour les plateformes de microtâches (BARRAUD DE LAGERIE, SIGALO SANTOS, 2018). De fait, si sur les plateformes de *jobbing* il est d'usage de convenir d'un prix entre clients et *jobbers*, chez Jobbycat, les prix sont encadrés par la plateforme pour la plupart des tâches. Le client paie un prix à l'heure (20 euros pour du ménage, 40 euros pour un déménagement, etc.), ce qui est une façon de lutter contre les enchères à la baisse qui pousse certains *jobbers* à pratiquer des activités bien en deçà du salaire minimum. La plateforme cherche par ailleurs à intégrer des personnes éloignées de l'emploi : 29 % des *cats* touchent le Revenu de solidarité active (RSA) et 33 % sont des demandeurs d'emploi de longue durée.

Les entretiens apportent des éclairages plus fins sur le profil des *jobbers*. Nous avons ainsi échangé avec 11 femmes et 32 hommes, qui étaient, en moyenne, âgés de 45 ans et inscrits sur la plateforme depuis deux ans. Le plus jeune d'entre eux avait 23 ans et le plus âgé 67 ans. La majorité des *jobbers* enquêtés n'étaient pas diplômés ou détenaient un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un Brevet d'études professionnelles (BEP). Huit des personnes interrogées étaient titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent. Parmi nos enquêtés, 14 étaient actifs occupés au moment d'entrer sur la plateforme, 10 étaient actifs inoccupés et 19 étaient inactifs. Une grande variété de professions était représentée : réparateur informatique, menuisier, directeur d'agence d'assurances, chasseur de têtes, journaliste, agent d'entretien, vendeur, ouvrier d'usine, etc. Cette hétérogénéité donne lieu à des relations enquêteur/enquêté variées et laisse apparaître une grande diversité des parcours et des trajectoires professionnelles.

Pour autant, bien que le travail de plateforme soit matériellement et stratégiquement conçu comme temporaire et/ou complémentaire, les *cats* rencontrés en parlent comme d'une véritable activité professionnelle. Ils se désignent comme « prestataires de services chez Jobbycat », ou « *cats* ». Plus qu'un revenu ou un hobby, leur activité leur confère un statut qui vient s'ajouter à l'autre statut qu'ils ont par ailleurs, ce qui leur permet, le cas échéant, de contourner le stigmate de celui-ci, et notamment celui du « chômeur », de l'« inactif » ou du « cumulard » (de plusieurs activités ou rémunérations). Ils insistent en particulier sur le fait de « rendre service » et « d'aider les autres », et ce, en étant « son propre patron », en choisissant ses horaires, ses clients, ses prestations. Cette rhétorique de l'entraide, de la solidarité, du lien social, mobilisée par toutes les plateformes de *jobbing*, se retrouve de façon exacerbée chez Jobbycat qui en fait un leitmotiv, tant auprès des (futurs) *jobbers* que des clients et des financeurs. Elle s'inscrit en ce sens, comme de nombreuses plateformes, dans « un pan de l'ESS [économie sociale et solidaire] encourageant un entrepreneuriat supposé vecteur de changement social tout en s'inscrivant pleinement dans l'économie de marché » (RODET, 2019, p. 23).

L'image d'un « capitalisme de plateforme » alternatif est également promue par l'entreprise et les financeurs publics qui soutiennent les plateformes, qu'ils voient comme un moyen de créer de l'activité et de développer le lien social. L'existence de lieux de mise en relation physique, la création d'une communauté autour d'événements tels que la convention annuelle ou l'institutionnalisation d'une plateforme de *jobbing* comme acteur de l'insertion permettent à celle-ci et à ses participants d'atténuer le lien marchand (Trespeuch *et al*., 2019). Pour autant, le professionnalisme reste au cœur du discours porté par la plateforme. Avoir ce double discours (euphémisation du lien marchand d'un côté, professionnalisme de l'autre) a deux intérêts : premièrement, intégrer des personnes éloignées de l'emploi et promouvoir cette activité comme un tremplin professionnel pour les *jobbers* ; deuxièmement, associer des populations plus qualifiées et diplômées, qui, parfois pour contourner des phénomènes de déclassement, justifient leur présence sur la plateforme au titre d'un engagement citoyen. On pourrait ainsi rapprocher la mise au *jobbing* des reconversions dans l'artisanat d'art : « en dépit de l'aspect *a priori* moins prestigieux du statut d'artisan d'art par rapport à celui de cadre et des désavantages en termes de revenus et de protections offertes par le passage du salariat à l'indépendance, l'artisanat d'art revêt plusieurs qualités qui […] favorisent la constitution d'une "identité pour soi" satisfaisante » (Jourdain, 2014, p. 23). Cette dimension à la fois économique et sociale permet en un sens la création de cette « identité satisfaisante », évoquée par les *jobbers* lors des entretiens.

Créer une typologie à partir des parcours professionnels des *cats*

Afin de rendre compte de la variété de parcours, d'usages et d'engagements dans l'activité rencontrée au cours de notre enquête, nous souhaitons à notre tour nous prêter à l'exercice de la typologie. En effet, cela s'avère nécessaire du fait de l'hétérogénéité de nos matériaux. La question est alors : à partir de quels éléments synthétiser, tout en rendant compte de la diversité des parcours ?

Notre typologie s'inspire de celle de Catherine Faure-Guichard (2000) sur les intérimaires et intègre à la fois la trajectoire passée des individus, la manière dont ces derniers vivent l'activité et la façon dont cette dernière influe sur leurs identités. Pour C. Faure-Guichard, la réflexion sur l'identité est pertinente dans le cadre de l'intérim en raison de la « dissociation du couple relation de travail relation d'emploi » (*ibid*., p. 18) qui la caractérise. Plus précisément, la forte mobilité que connaissent les intérimaires du fait de la succession des missions conduit cette autrice à exclure une lecture en termes d'« identité au travail » (Sainsaulieu, 1977) – qui suppose une stabilité des individus au sein de l'entreprise – au profit d'une lecture en termes d'identité professionnelle (Dubar, 2010). En effet, « l'identité professionnelle pouvant se définir comme le résultat complexe d'expériences plurielles d'identités au travail, elle est nécessairement modifiée par l'expérience de l'intérim, et modifie à son tour la façon dont chacun parvient ou non à se définir socialement » (Faure-Guichard, 2000, p. 18). Dans le cadre du *jobbing*, cette notion apparaît également pertinente puisque les

individus rencontrés multiplient les rapports au travail par le biais de missions variées, dans des domaines d'activité très divers. Certains d'entre eux peuvent également multiplier les rapports à l'emploi. C'est le cas lorsqu'ils proposent leurs services en tant qu'indépendants ou en tant que salariés de particuliers-employeurs. Ceux qui sont par ailleurs en activité, ce qui est le cas de la moitié de notre échantillon, développent des rapports au travail et à l'emploi multiples entre leur activité principale et leurs activités secondaires – dont le *jobbing* peut être une modalité.

Mobiliser le concept d'identité professionnelle permet ainsi de sortir de la seule perspective du travail pour envisager l'impact d'autres situations sociales sur l'identité, comme le fait Didier Demazière (1992) en s'intéressant aux demandeurs d'emploi de longue durée. Son analyse se centre sur la rencontre entre les agents de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi, aujourd'hui France Travail) qui produisent une « identité sociale virtuelle socialement acceptable » (*ibid*., p. 340) et des chômeurs qui, au cours de leur trajectoire, incorporent une « identité sociale réelle subjectivement légitime » (*ibid*., p. 340[11]), afin de saisir la négociation de l'écart entre ces deux volets de l'identité. De la même manière, nous considérons la relation des *jobbers* à la plateforme comme la transaction subjective entre une identité sociale virtuelle socialement acceptable (celle de *cats*) et une identité sociale réelle subjectivement légitime. Nous envisageons l'activité de plateforme comme « un laboratoire de transformation identitaire » (Jourdain, 2014, p. 26) permettant de répondre à trois types de situation : le cumul, la rupture, l'exclusion.

Pour rendre compte des différents parcours et identités de *jobbers*, nous nous appuierons sur une typologie dont l'objectif est « d'organiser la description des phénomènes observés à partir d'un classement des matériaux empiriques » (Demazière, 2013, p. 336). Les trois types de situations (cumul, rupture, exclusion) seront présentés autour « d'exemples concrets [qui] ont une valeur illustrative et pédagogique » (Schnapper, 1999, p. 118). Cette méthodologie peut rendre difficile la compréhension des critères de classification, mais elle apparaît plus proche des catégorisations pratiques des individus. Elle cherche à rendre compte à la fois du caractère poreux des catégories et du caractère mobile des individus au sein de celles-ci, afin de tenir compte des « modulations des significations, de continuité autant que de différenciation, de fluidité et de circulation » (Demazière, 2013, p. 344). Certains de nos *jobbers* ont des profils qui correspondent parfaitement à nos catégories ; d'autres peuvent avoir des profils plus intermédiaires ou cumuler les propriétés de différents profils. Cette typologie n'épuise pas l'hétérogénéité des parcours mais donne des pistes aux lecteurs de ce que peut être le *jobbing* de cumul, de rupture, d'exclusion. De la même manière « qu'il existe pour les gens qui les pensent des "chiens plus chiens que d'autres" » (Boltanski, Thévenot, 1983, p. 14), il existe des *jobbers* plus représentatifs de ces catégories que d'autres.

11. Les concepts d'identités sociales virtuelles et réelles sont empruntés à Erving Goffman (1974).

L'idée générale est de rendre compte à la fois de la trajectoire passée (est-elle stable ou instable ? continue ou discontinue ?), du moment auquel la mise au *jobbing* intervient (est-ce lié à une rupture professionnelle ? une exclusion durable ? une continuité impliquant le cumul ?), de la manière dont les *jobbers* pratiquent cette activité (en complément d'une profession ; d'un autre revenu ; d'un autre statut), des rapports à l'activité sur la durée (celle-ci est-elle pensée à court moyen ou long terme ?) et enfin, du rapport au travail et à l'emploi en dehors de l'activité et dans l'activité. Ces questionnements nous amènent ainsi à rassembler des profils et à en dégager une représentation typique.

Typologie des formes de *jobbing*

Les différents types et les profils qui les composent sont résumés dans le tableau 1.

TABLEAU 1 – **Synthèse des trois types de *jobbing* et des profils associés**

Type de *jobbing*	**Profil 1**	**Profil 2**	**Profil 3**
Le *jobbing* de cumul : – Cumul emploi principal et *jobbing*. – Activité complémentaire pensée sur la durée. – Trajectoire professionnelle stable. – Identité professionnelle plurielle, au sein de laquelle l'identité *cats* est secondaire.	**Polyvalence, ou cumul de plusieurs activités sous un même statut d'emploi :** professionnels de l'artisanat ou des services à la personne espérant augmenter leur activité.	**Pluriactivité, ou cumul de statuts d'emploi différents :** salariés cherchant un support matériel ou symbolique à l'activité principale.	
Le *jobbing* de rupture : – Cumul chômage et *jobbing*. – Activité pensée comme temporaire. – Trajectoire stable puis rupture. – Identité professionnelle de transition, au sein de laquelle l'identité *cats* est secondaire.	**Rupture involontaire :** moyen de rester actif et de différer le chômage pour d'anciens salariés, à la recherche d'une activité salariée.	**Rupture volontaire :** moyen de se professionnaliser pour d'anciens salariés à la recherche d'une activité indépendante.	
Le *jobbing* d'exclusion : – Cumul chômage ou RSA et *jobbing*. – Activité pensée comme transitoire à long terme. – Pas de stabilité dans la trajectoire professionnelle. – Identité professionnelle d'insertion, au sein de laquelle l'identité *cats* est principale.	**Primo-insertion :** moyen de trouver une activité pour de jeunes actifs ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail.	**Éloignement durable de l'emploi stable :** moyen de trouver de nouvelles activités pour des individus cumulant les petits boulots déclarés ou non.	**Les *jobbers* « inemployables » en réinsertion :** moyen de se réinsérer sur le marché du travail après un éloignement de longue durée.

Le *jobbing* de cumul, négocier une identité professionnelle plurielle

Le *jobbing* de cumul correspond à deux formes de pluriactivité, soit « la pratique, simultanée ou en alternance, de plusieurs activités ou emplois relevant ou non de statuts professionnels différents » (Mouriaux, 2006, p. 55). La première se rapproche de la polyvalence, c'est-à-dire de l'exercice d'un même métier auprès de plusieurs employeurs ou clients (Laurent, Mouriaux, 1999) ; la seconde se rapproche de la pratique d'une même ou de plusieurs activités relevant de statuts professionnels différents (ici salarié et indépendant). Dans tous les cas, la pratique du *jobbing* s'inscrit dans un parcours relativement stable et est envisagée sur le temps long. Elle permet à ces *jobbers* de se présenter comme des travailleurs cherchant à cumuler les avantages de plusieurs activités professionnelles ou statuts d'emploi. L'activité de *jobbing* est conçue comme une façon de gérer individuellement une insatisfaction au travail, et les personnes développent une identité professionnelle plurielle.

Le premier cas de figure de cette identité plurielle correspond à l'usage de plateformes par des professionnels des services à la personne et de l'artisanat. Elle traduit une forme de polyvalence de la part d'individus ayant une formation ou une expérience professionnelle en lien plus ou moins étroit avec les activités proposées par les plateformes de *jobbing* et qui sont habitués à travailler en contact avec des clients. Cette pratique s'inscrit alors dans la continuité de leurs activités professionnelles passées et/ou présentes. On y retrouve des travailleurs indépendants au profil plutôt masculin qui voient l'activité de leur entreprise diminuer ou de plus jeunes indépendants cherchant à faire prospérer et à diversifier leur activité. Dans un cas comme dans l'autre, travailler avec des plateformes leur permet d'accroître leurs débouchés et de toucher d'autres publics.

Stéphane[12] est un homme de 49 ans proposant ses services dans la catégorie informatique. Après dix ans d'exercice en tant que concepteur de logiciel comptable, il est licencié et profite de sa prime de départ pour se mettre à son compte. Il tient pendant quinze ans un magasin de vente et d'assistance informatique. Fort de son succès, il décide au bout de quelques années de s'agrandir, prenant une boutique beaucoup plus grande afin de travailler avec d'autres réparateurs. Ne trouvant pas d'associé, il se retrouve obligé d'embaucher, les affaires deviennent de plus en plus compliquées et il est obligé de fermer boutique. Il devient autoentrepreneur afin de continuer son activité indépendante. Pour développer sa clientèle, il s'inscrit sur des plateformes de petites annonces et des plateformes de *jobbing*.

> « Moi je suis dans la catégorie informatique. Ça fait plus de vingt ans que je suis un pro dans l'informatique, donc je fais ça depuis longtemps. J'ai une certaine habitude de la clientèle. Je fais ça pour mon propre compte aussi, évidemment, c'est pas que Jobbycat qui me donne tout le travail. C'est un apport supplémentaire. Heureusement que j'ai ma clientèle. Quand la plateforme elle fournit des clients tous les jours, et

12. Ici comme dans le reste de l'article, les prénoms ont été modifiés.

> à tout le monde ça va, mais quand elle en fournit cinq dans la semaine c'est pas suffisant, évidemment. Surtout à 30 euros de l'heure. On ne vit pas avec 150 euros par semaine. »
>
> (Stéphane, 49 ans, catégorie « informatique »)

Stéphane effectue aujourd'hui une vingtaine de prestations par mois sur la plateforme pour un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 200 euros brut. Il diversifie son activité, toujours dans l'informatique, en effectuant des petits cours pour débutants et en installant des appareils.

Dans tous les cas, l'autonomie et la flexibilité proposées par la plateforme sont fortement valorisées par les individus puisqu'elles s'inscrivent dans la continuité de leur *ethos* d'indépendant et qu'elles s'adaptent aux fluctuations de leur propre activité. Le complément de revenu ou de chiffre d'affaires généré explique en grande partie le recours à cet intermédiaire permettant à moindres frais de trouver de nouveaux clients. Les activités de bricolage peuvent supposer des dépenses importantes, notamment pour acheter des outils, mais l'investissement a souvent été réalisé au préalable, dans le cadre de l'activité principale. L'esprit d'entraide, s'il est mis au second plan par les individus, agit comme un procédé de justification pour expliquer l'écart de prix qu'ils pratiquent entre leur activité indépendante et le *jobbing* qu'ils considèrent souvent comme « simple » voire « simpliste » (petit bricolage pour un artisan ; installation d'une imprimante pour un réparateur de matériel informatique). Ils voient dans cette activité un moyen de mettre à profit les compétences développées dans le cadre de leur activité principale. Si ces individus monétisent leur capital professionnel (Beauvisage *et al.*, 2018), cette pratique reflète également des difficultés à développer leur activité ou à se maintenir dans le statut d'indépendant. La plateforme est vue comme un partenaire commercial ou un prestataire leur permettant de cibler une nouvelle clientèle.

Le deuxième cas de figure de cette identité plurielle regroupe des individus dans une position stable : les revenus issus de la plateforme s'ajoutent à un autre type de revenu, le plus souvent salarié. La pratique du *jobbing* se présente comme une activité complémentaire choisie pour des motifs économiques ou symboliques. La pratique de cette activité n'a pas forcément de lien avec l'activité principale précédemment, actuellement ou prochainement exercée. Plus qu'une activité secondaire, cette seconde activité semble être le support de la profession principale et en combler une faible rémunération ou un manque de satisfaction au travail. Il s'agit pour la plupart des personnes d'une première expérience du travail indépendant.

On retrouve, par exemple, des salariés stables qui souhaitent augmenter leur pouvoir d'achat afin de faire davantage de sorties, de voyages ou encore de faire profiter leurs proches d'un surcroît de revenus. Ici les motivations économiques priment. En ce sens, le *jobbing* est pratiqué car il ne suppose pas de qualifications, mais pourrait être remplacé par d'autres activités permettant d'accéder à un deuxième revenu. Le cumul, pensé comme accessoire au début, devient progressivement nécessaire : ne souhaitant pas perdre en pouvoir d'achat, les individus tendent alors à se considérer désormais comme des pluriactifs. C'est le cas de Sabri, un homme de 34 ans, célibataire

et locataire d'un appartement dans Paris. Il grandit dans les Yvelines dans une famille nombreuse, auprès d'un père éboueur le jour et agent d'entretien le soir et d'une mère femme au foyer. Il occupe un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps complet dans une usine où il travaille en trois-huit, en tant qu'ouvrier qualifié. Il profite de cette organisation horaire pour effectuer des activités sur diverses plateformes en fonction des semaines.

> « Je suis pas né avec une cuillère d'argent… l'expression là vous la connaissez donc… moi plutôt que de me plaindre "oh comment ça se fait qu'untel est comme ça" moi j'ai toujours voulu me démerder par moi-même voilà trouver du travail [en complément de son CDI] comme ça donc je me suis mis sur une appli. »
>
> (Sabri, 34 ans, catégorie « déménagement »)

D'autres salariés pratiquent une seconde activité pour échapper à l'ennui ou retrouver des marges de manœuvre en devenant indépendants. Pour ceux qui sont en quête de sens, le *jobbing* est valorisé pour l'autonomie qu'il confère, le fait d'être son propre patron, l'absence de hiérarchie et de collègues, ou encore pour la variété des tâches proposées. Le cumul d'une position principale stable et d'une seconde activité reflète un usage stratégique du second emploi pour allier protection du salariat et autonomie de l'indépendance. Le *jobbing* n'apparaît pas aux *jobbers* comme indispensable financièrement, mais se présente comme un complément permettant d'améliorer leur confort de vie. Ce sont avant tout les rétributions statutaires (liées au statut d'indépendant) et les rétributions symboliques (liées au sentiment d'être utile aux autres) qui les motivent. Ce type de cumul se retrouve en particulier chez des salariés d'exécution qui, malgré une stabilité dans l'emploi, éprouvent une insatisfaction dans leur travail. Marc en est un bon exemple. Âgé de 50 ans, marié à une assistante de direction et père de trois enfants, il occupe un emploi de vendeur en CDI, dans un magasin de revente de matériel électrique depuis dix ans. Auparavant plombier, c'est à la suite d'un licenciement qu'il a pris cet emploi, dans lequel il ne s'épanouit pas.

> « J'en avais un peu marre aussi de mon activité de vendeur en comptoir. Et j'étais pas très bien. J'avais besoin de bouger. Enfin, je suis quelqu'un qui a besoin de, de mouvement. Et je commençais un petit peu à… à m'ennuyer dans mon travail. […] J'suis dans une période là, en ce moment un peu difficile parce que… Les choses dans mon travail se sont un peu dégradées. Pour être franc, là je suis en arrêt maladie. Parce que quand je dis que ça se passe mal, ça se passe très mal avec mon employeur en fait. »
>
> (Marc, 50 ans, catégorie « travaux »)

Il a appris l'existence de Jobbycat grâce à un client, un an avant notre rencontre. Il réalise des prestations le week-end, en particulier des petits travaux de plomberie. Au moment de l'entretien, il avait effectué une trentaine de prestations. Il insiste alors sur le fait que la précarité de l'emploi serait pour lui plus supportable que son travail actuel. Son objectif principal est de s'extraire d'un climat de travail anxiogène. Ici, l'activité de plateforme permet à un salarié en souffrance de développer un rapport plus positif à l'activité professionnelle : le *jobbing* permet de « penser à autre chose », de retrouver le goût du travail et de renouer avec sa formation initiale de plombier.

Ces individus valorisent la flexibilité du travail à la tâche, qui leur permet de cumuler leur activité avec des prestations après le travail principal ou durant le week-end. Ils valorisent l'autonomie qu'accorde l'indépendance, étant par ailleurs dans une position de subordination dans le cadre de leur emploi principal. Ils cherchent à tirer profit de la stabilité et des droits sociaux accordés aux salariés et de la liberté et de l'autonomie du travail indépendant. Ces pluriactifs ont un rapport stratégique à la plateforme, qu'ils considèrent comme l'outil permettant de mettre en œuvre un désir de multiplier les activités, sans avoir à s'occuper des démarches administratives et en étant accompagné en cas de problème avec les clients.

Le *jobbing* de cumul, qui relève de la pluriactivité, rejoue le travail à côté (Weber, 1989), cette fois-ci dans un cadre exclusivement marchand. Cette pluriactivité est prise dans un continuum entre nécessité financière et volonté affichée de nouveaux rapports au travail, plus libres, plus autonomes, permettant aux individus de se réaliser et/ou de rapprocher travail et passion à l'heure du « travail ouvert » (Flichy, 2017). Si la recherche d'autonomie apparaît dans tous les cas comme centrale, cette activité complémentaire est moins le reflet d'un attrait intrinsèque pour les activités de *jobbing* que d'insatisfactions au travail, facteur caractéristique de toutes les « reconversions professionnelles volontaires » (Négroni, 2007). Cet élan vers l'indépendance qui reflète souvent un manque de valorisation dans le travail (Jourdain, 2014) est un moyen de s'éloigner de positions subordonnées qui figurent parmi les plus basses de la structure sociale (Gros, 2017b). Pour d'autres, cet élan s'inscrit dans la lignée de leur trajectoire de travailleur indépendant et d'un rejet du salariat, mais évoque également les difficultés inhérentes à ce statut, en matière de protection sociale ou de discontinuité des revenus (Roux, 2014). Là où le travail à côté permet de supporter l'usine, la pluriactivité permise par le *jobbing* permet de supporter financièrement ou symboliquement la profession principale. Si leur identité professionnelle reste fortement marquée par leur activité principale, le *jobbing* permet aux individus de développer une identité plurielle où le cumul apparaît comme la condition de leur épanouissement professionnel.

Le *jobbing* de rupture, négocier une identité professionnelle de transition

Le *jobbing* de rupture correspond au recours à une activité de plateforme par des individus ayant connu une carrière stable – une installation durable dans le salariat – et se retrouvant soudainement sans activité professionnelle. Si la mise au *jobbing* est pensée comme transitoire, c'est-à-dire comme un sas en attendant mieux, elle marque une véritable rupture avec la trajectoire passée. Ce groupe est composé des *jobbers* les plus diplômés, ayant exercé des professions qualifiées et pour lesquels le *jobbing* permet d'aborder un tournant de leur vie professionnelle, en leur accordant un revenu, un statut ou encore une expérience. On peut distinguer deux types de rupture : celles subies et celles choisies. Ces individus insistent sur leurs positions professionnelles antérieures et à venir, tout en mettant en évidence le fait qu'ils restent en emploi, le *jobbing* étant conçu comme une identité professionnelle de transition, pour éloigner le stigmate du chômage.

Premièrement, on retrouve des individus ayant perdu leur emploi à la suite d'un licenciement et qui souhaitent, grâce à Jobbycat, rester actifs. Pour des personnes n'ayant pas connu l'expérience du chômage auparavant, le fait de garder une activité professionnelle permet de « sécuriser » l'expérience du chômage tout en recherchant à côté un emploi, le plus souvent salarié. Le *jobbing* tranche avec leur situation professionnelle passée et se veut une première expérience de l'entrepreneuriat. S'ils valorisent la flexibilité du modèle, ils ne se projettent pas à long terme dans l'indépendance et souhaitent retrouver les protections du salariat. Le *jobbing* est alors une activité temporaire appréciée, mais qui ne saurait prendre la place de leur vrai métier à long terme. Passant de l'intégration assurée, liant satisfaction au travail et stabilité dans l'emploi (Paugam, 2000), au chômage, ils cherchent par la mise au *jobbing* à différer leur chômage (Snape, 2023).

Richard est un homme de 59 ans, marié, père de trois enfants. Après un début de carrière à la radio, il devient journaliste. Il poursuit dans l'édition où il dirige un service de publication assistée par ordinateur, ce qui le pousse à s'intéresser à l'informatique et le mène à un poste de commercial dans une entreprise proposant des formations internet pour les chefs d'entreprise. Il travaille ensuite vingt ans dans une agence de communication où il est chargé de la communication digitale des clients de l'agence jusqu'à la fermeture de l'entreprise. Il est directement embauché par la concurrence, mais cela l'oblige à aller travailler dans le Jura, loin de chez lui. Fatigué par ces allers-retours, il quitte ce poste et se retrouve au chômage. Il redevient salarié dans une association par le biais d'un ami, avant d'être licencié deux ans plus tard, en 2017, l'association manquait de moyens financiers. Confronté dans sa recherche d'emploi aux difficultés inhérentes à son âge, il s'inscrit alors sur une plateforme de *jobbing* et propose des prestations en informatique, mettant à profit des compétences apprises tout au long de sa vie. Cela lui assure un complément de revenu de presque 1 000 euros par mois qui s'ajoutent à ses allocations chômage, mais son objectif est de retrouver un emploi salarié. Il retrouvera d'ailleurs un emploi dans l'informatique en 2021 et cessera le *jobbing*.

Si la situation financière de Richard se maintient, pour d'autres chômeurs ne disposant pas forcément d'épargne ou d'une situation familiale leur permettant de supporter cette période, la baisse de revenus liée au chômage et la fin des indemnités sont des réelles sources d'inquiétude. Ces enquêtés utilisent le *jobbing* afin de prolonger la durée de leurs droits à l'indemnisation chômage en attendant de retrouver une « réelle » activité professionnelle plus stable, sécurisante et protectrice. Le fait de faire des missions, même ponctuelles, leur permet de s'inscrire dans une dynamique de recherche d'emploi. D'un « sas », le *jobbing* peut aboutir pour certains à une « nasse » faute de temps pour rechercher un emploi.

Le deuxième cas de figure concerne des personnes ayant quitté leur emploi salarié en raison de conditions de travail insatisfaisantes, et ce malgré la grande stabilité de cet emploi. Ces individus, qu'ils soient employés ou cadres, souhaitent se reconvertir et monter leur entreprise. Ayant connu stress, *burnout*, pressions ou harcèlement de la

part de leur hiérarchie, ils trouvent dans le *jobbing* un moyen de se mettre à distance du salariat et de se tourner vers un nouvel avenir professionnel.

Mireille a 50 ans, vit en couple et a une fille qui n'est plus à charge. Elle a travaillé pour une marque de vêtements *discount* pendant trente-deux ans en tant que vendeuse. Elle évolue au sein de l'entreprise et devient finalement manager de magasins ; mais après plusieurs changements de direction, elle décide, à 48 ans, de quitter son emploi.

> « C'était un métier qui me plaisait mais euh au bout d'un moment j'en ai eu un peu marre donc euh je suis partie de là-bas […]. Avec le changement de direction, en fait, on devenait des machines. Autant quand j'ai commencé, c'est vrai que notre avis était hyper important, on était vachement indépendants, c'est-à-dire que nous, on mettait les articles en vente comme on le souhaitait quoi. »
>
> (Mireille, 50 ans, catégorie « ménage »)

Mireille commence alors une formation à distance en ressources humaines. Retourner sur les bancs de l'école est pour elle difficile, ayant le sentiment de ne jamais avoir été « scolaire » et ayant commencé sa carrière professionnelle à 16 ans. Elle cherche alors un petit boulot pour s'occuper en attendant de monter son projet entrepreneurial et s'inscrit sur une plateforme de *jobbing*, par l'intermédiaire de laquelle elle effectue des tâches de ménage, de l'aide administrative et des petits coups de main. Elle est heureuse de pouvoir se mettre à son compte car elle souhaitait depuis de nombreuses années être « sa propre patronne ». Elle trouve rapidement une clientèle régulière, de telle sorte qu'elle travaille aujourd'hui tous les jours de 9 heures à 16 heures et gagne 2 000 euros brut par mois.

Pour des *jobbers* profitant du chômage pour se reconvertir, le recours à une plateforme permet de se « tester » avant de se lancer dans leur nouvelle activité sous un statut d'indépendant. Les tâches de *jobbing* ne sont pas nécessairement en lien avec l'activité que ces enquêtés souhaitent effectuer à terme, mais cette première expérience du travail indépendant constitue un moyen de gagner de l'argent et des compétences, qui leur seront utiles pour créer leur propre entreprise. Le recours à la plateforme est alors perçu comme un moyen d'obtenir rapidement des clients, tout en se déchargeant de la prospection, de l'édition des factures et plus généralement des tâches administratives. Cette volonté de travailler à son compte se comprend au regard de leur trajectoire passée et par la recherche d'une activité dans laquelle s'épanouir et gérer son rythme de travail : ces personnes ayant connu une grande stabilité aspirent à travailler d'une autre manière et valorisent l'autonomie et la flexibilité du travail à la tâche. Le *jobbing* est alors pour eux une véritable socialisation à l'indépendance, permettant de les conforter dans leur désir de changer d'orientation professionnelle.

Dans tous les cas, les activités pratiquées sont qualifiées de « travail » par ces individus ayant toujours travaillé. Si le contenu précis des tâches n'est pas plébiscité en tant que tel, il est apprécié au regard de leur activité professionnelle précédente, et ce, même lorsque le *jobbing* est une forme de déclassement. Les raisons mises en avant sont le fort degré d'autonomie ressenti, le fait d'être en contact avec des clients, le sentiment de se sentir utile. Le rapport à la plateforme est particulièrement positif

du fait de l'étiquette « économie sociale et solidaire » : ils apprécient d'appartenir à la communauté des *cats* et n'auraient pas opté pour d'autres plateformes. Le *jobbing* de rupture est particulièrement présent dans notre population. C'est cette catégorie qui permet d'expliquer la présence d'individus qualifiés et diplômés qui connaissent un déclassement objectif à travers la pratique du *jobbing*. S'ils en sont conscients, ils considèrent qu'il vaut mieux être *jobber* que chômeur et valorisent l'identité *cats*. Leur identité professionnelle est fortement marquée par leur trajectoire passée, qui leur a permis de se définir professionnellement et socialement durant de nombreuses années. Leur discours est centré sur leur identité professionnelle visée (DUBAR, 1991). Dans leurs propos, l'identité de *cats* apparaît donc comme éphémère, mais particulièrement investie, avec un discours policé (proche du discours institutionnel) autour des avantages d'être accompagné, de la beauté du projet et du plaisir de rendre service. Cela peut s'expliquer en grande partie par la volonté de garder la face, dans un moment de transition détonnant avec le reste de leur parcours et parfois de leur entourage.

Le *jobbing* d'exclusion, négocier une identité professionnelle d'insertion

Le *jobbing* d'exclusion correspond au recours aux activités de plateforme par des individus exclus du marché du travail. Cette exclusion peut être liée à une rupture brutale, les faisant passer d'une position stable à une position instable et interrompant leur trajectoire professionnelle sur le temps long. Elle peut aussi être plus structurelle et concerner l'ensemble du parcours des individus. Dans tous les cas, le *jobbing* apparaît comme une manière détournée de s'insérer ou se réinsérer dans l'emploi. Nous présenterons les trois formes prises par le *jobbing* d'exclusion : une voie d'insertion pour des jeunes rejetés du monde du travail ; une bricole légale pour des individus durablement éloignés de l'emploi ; un instrument de réinsertion pour des individus jugés « inemployables ». Tous se présentent et s'identifient comme des *cats*. Ayant connu une trajectoire en dents de scie et étant placés dans des situations d'éloignement de l'emploi, leur identité professionnelle recouvre quasi intégralement celle de *cats*, ils négocient ainsi une identité professionnelle d'insertion.

Le premier cas de figure est celui d'individus en début de carrière, ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail et qui cherchent à contourner les barrières à l'entrée en intégrant une plateforme, avec l'espoir de se faire une clientèle. Renvoyant au *jobbing* d'insertion présenté par C. FAURE-GUICHARD (2000), ce sous-groupe témoigne des difficultés d'intégration des jeunes, évoquant ceux sans avenir recourant à l'intérim (PIALOUX, 1979).

Rachid est un homme de 37 ans, arrivé d'Algérie à Paris à l'âge de 22 ans, avec un visa étudiant, et ayant obtenu un master 2 de sociologie des organisations. Dans un premier temps, il vit avec un ami dans une chambre d'hôtel avant de trouver, par une connaissance, une chambre de bonne qu'ils sous-louent. Il obtient finalement un logement social deux ans plus tard dans le 19e arrondissement de Paris. Son visa étudiant ne lui permettant pas d'être salarié, il décide de créer son entreprise afin de pouvoir travailler.

> « J'ai créé ma société en 2015. […] J'ai fini mon master du coup j'étais obligé, c'était très difficile de trouver du travail, il faut un changement de statut et puis une procédure très compliquée. Je suis resté trois ans avec un titre de séjour d'une année. Et sur ce titre de séjour c'est marqué, « interdit de travailler en tant que salarié » : en tant qu'artisan je peux travailler. C'est minimum 13 000 euros par an pendant trois ans pour avoir une carte de séjour… Voilà donc pendant ces trois dernières années j'avais des bilans positifs. Et du coup on m'a donné une carte de séjour de dix ans. C'est un parcours de combattant. »
>
> (Rachid, 37 ans, catégorie « services à domicile »)

Dès le départ, il se lance sur les plateformes de *jobbing* afin de trouver rapidement des clients pour monter des meubles, faire du bricolage ou encore faire des ménages. Il gagne aujourd'hui environ 1 000 euros par mois grâce à plusieurs plateformes de *jobbing*[13], auxquels s'ajoutent 600 euros générés par son entreprise de services à la personne.

Comme Rachid, plusieurs jeunes créent leur entreprise au cours ou à l'issue de leurs études, soit par réel attrait pour l'indépendance, soit par défaut, face à des difficultés d'insertion. Le fait que les plateformes ne demandent pas de qualification particulière est un atout pour eux afin de trouver rapidement des débouchés. Le *jobbing* constitue pour ces jeunes une opportunité de se professionnaliser « sur le tas ». Cela leur permet de se lancer en attendant de trouver leurs clients par leurs propres moyens, et de développer leur carnet d'adresses *via* le bouche-à-oreille. Leur souhait est que la pratique du *jobbing* devienne progressivement complémentaire à leur propre entreprise, passant alors à une forme de *jobbing* de cumul, voire que cette pratique soit abandonnée.

Un deuxième cas de figure comprend une population d'hommes plutôt âgés, racisés, à la trajectoire professionnelle instable. Le *jobbing* se conçoit alors comme une modalité du travail déclaré qui leur est effectivement accessible. Éloignés durablement de l'emploi stable et jonglant entre des activités non déclarées et des contrats courts, ils cumulent instabilité de l'emploi et conditions de travail dégradées.

Nabil est un homme de 54 ans. Né en Algérie, il arrive en France en 2001 pour trouver du travail, laissant toute sa famille derrière lui. Cependant, il ne parvient pas à s'installer durablement dans un emploi et jongle entre activités non déclarées et contrats courts.

> « C'est pas facile, quand on vient dans une société maintenant, c'est pas facile. Surtout à notre âge à nous, les seniors, on trouve pas, hein. Même… je pense, je mens pas, j'ai envoyé… je sais pas : presque 1 000 CV. Y'a personne qui m'a retourné… qui va me dire oui ou non. »
>
> (Nabil, 54 ans, catégorie « travaux »)

13. Jobbycat est selon lui son « apporteur d'affaires » principal.

Il intègre finalement Jobbycat à une époque où il est sans domicile fixe, après avoir perdu son logement dans le 18e arrondissement de Paris. Son objectif est de compléter son Revenu de solidarité active (RSA) et d'améliorer sa situation, dans l'optique de trouver un logement. Il accepte toutes les prestations possibles, dans toutes les catégories, et parvient à générer un chiffre d'affaires de 1 000 euros par mois en moyenne. Il effectue également des chantiers « au black » pour compléter ses revenus.

> « Là où il y a de l'argent, je vais pas dire : "ah non non non, moi j'ai pas besoin d'argent." Moi, j'ai besoin d'argent ! »
>
> (Nabil, 54 ans, catégorie « travaux »)

Pour ces demandeurs d'emploi de longue durée, âgés de plus de 50 ans et cumulant les difficultés à trouver un emploi « classique », le *jobbing* est une réponse à une situation économique difficile et un moyen de se faire une place sur le marché du travail duquel ils sont durablement exclus.

La troisième forme de *jobbing* d'exclusion identifiée est celle d'individus ayant connu une première partie de carrière stable, occupant des postes socialement reconnus, avant de connaître un processus de disqualification sociale (Paugam, 2009) à la suite d'un échec professionnel. Ces individus perdent peu à peu leurs attaches familiales, avant de se retrouver à la rue. La plupart du temps sans domicile fixe, il leur est difficile de retourner dans le monde du travail.

Françoise est une femme de 57 ans. Titulaire d'un diplôme universitaire technologique (DUT) en gestion des entreprises et administration, elle travaille pendant plus de vingt ans dans une organisation non gouvernementale (ONG). Elle gravit les échelons en interne, jusqu'à devenir assistante de direction, mais son supérieur la rétrograde : elle intente un procès, qu'elle gagne, et part avec des indemnités. Elle décide alors d'ouvrir un concept store dans une banlieue cossue de Paris. Cette entreprise fera l'objet d'une liquidation judiciaire au bout de deux ans. Dans le même temps, elle se sépare de son conjoint, entre en dépression, ce qui la conduit à rester longtemps hospitalisée. À sa sortie, elle ne trouve pas de logement mais parvient à intégrer une résidence d'urgence. Elle se lance dans le *jobbing* afin d'améliorer son dossier pour sa demande de logement social et sortir de l'isolement. Elle donne principalement des petits coups de main : accompagner des personnes âgées, faire leurs courses, etc.

> « Je me suis retrouvée sans rien… et donc j'ai monté la microentreprise de service à la… de service de proximité. Ça été… ça a été très dur. J'ai décidé en fait de repartir dans ma microentreprise, mais avec une plateforme. Alors pour plusieurs raisons : parce que, un, je… j'avais pas envie, en fait, de me retrouver isolée ; donc euh j'avais besoin en fait d'avoir du contact et… voilà et c'est super sympa, donc… donc voilà ; donc voilà, moi ça me permettait de ne pas être dans une trop grande solitude. De deux, c'est, au niveau sécurité aussi. Plutôt que faire de la publicité hum, seule, dans des boutiques, tout ça, voilà : moi je me sens plus en sécurité. »
>
> (Françoise, 57 ans, catégorie « petits services »)

Jobbycat est ici véritablement pensée comme une entreprise de réinsertion. En plus de leur procurer une activité, elle redonne aux individus un statut et des arguments à faire valoir dans la recherche d'un logement. Il s'agit de petites tâches ponctuelles, mais le fait de ne faire que quelques heures est perçu comme positif : il s'agit d'un retour progressif dans l'emploi.

Souvent renvoyées aux marges du marché du travail et de la légalité, les personnes qui composent ce groupe incarnent une activité de « débrouille ». Jonglant de petit boulot en petit boulot, elles sont le plus souvent condamnées à l'inactivité (tout du moins d'un point de vue statistique) et contraintes au travail de subsistance (Collectif Rosa Bonheur, 2019). Ne pouvant se projeter à long terme dans une activité stable, le travail qui leur semble accessible s'apparente au bricolage (Demazière, Zune, 2016). Ces individus s'investissent énormément dans l'activité de plateforme et aimeraient, par le biais de Jobbycat, se professionnaliser pour voir leurs champs de possibilité s'élargir et pouvoir atteindre la position rêvée que représente le salariat. Dans ce contexte, ils développent une relation de proximité avec Jobbycat, qu'ils considèrent quasiment comme leur employeur. Définissant la plateforme comme une « bouée de sauvetage », les membres de ce groupe développent une forme d'allégeance à la plateforme, envers laquelle ils restent et resteront loyaux, et continueront donc de payer une commission. Ici, le statut d'indépendant n'est pas valorisé en tant que tel, bien que la flexibilité du travail à la tâche permette de renouer « en douceur » avec la sphère professionnelle ou de pouvoir cumuler ces petits *jobs* à d'autres, souvent non déclarés. Les individus attachent une grande importance aux relations sociales nouées dans le cadre de cette activité : aussi bien vis-à-vis des clients que des employés de la structure. Le *jobbing* n'est pas pensé comme un « petit boulot » mais bien comme un « vrai boulot » dans lequel ils souhaitent être le plus professionnels possible. Privés d'une identité de métier, n'appartenant à aucun groupe professionnel identifiable et n'ayant pas d'identité professionnelle stable, ils se définissent avant tout comme « *cats* ». Le revenu généré est essentiel à ces individus qui touchent la plupart du temps le RSA et n'ont parfois pas de logement fixe. Cependant, il reste insuffisant pour vivre décemment.

Contrairement au *jobbing* de cumul, les *jobbing* de rupture et d'exclusion relèvent davantage d'une activité professionnelle pour des individus considérés par l'appareil statistique comme inoccupés ou inactifs. Le *jobbing* constitue une source de revenus s'ajustant aux éventuels revenus de remplacement, que ce soient des allocations de retour à l'emploi ou des revenus d'assistance, en particulier le RSA. Cette activité s'accompagne parfois d'un support familial (conjoint, parent) ou d'un revenu dérivé de l'emploi comme une pension de retraite. Ces individus que la statistique classerait initialement comme chômeurs (actifs inoccupés) ou, plus souvent encore, inactifs se retrouvent pourtant, par la mise au *jobbing*, en emploi. Ces zones grises entre chômage, inactivité et emploi permettent de répondre à l'injonction à « l'entreprise de soi » (Abdelnour, Lambert, 2014) qui s'objective dans les incitations à l'auto-emploi et perdure dans les activités de plateforme.

L'analyse des entretiens réalisés auprès de *jobbers* donne à voir les représentations et les vécus des individus à travers trois formes typiques prises par le *jobbing* : cumul, rupture et exclusion. Cette typologie, effectuée à partir de récits de vie, nous éclaire à la fois sur les trajectoires objectives des *jobbers* et la manière dont ils relatent un parcours subjectif et négocient ainsi, face à l'enquêtrice, une identité professionnelle virtuelle. Le fait que la pratique du *jobbing* apparaisse comme centrale dans la manière dont les individus négocient leur identité professionnelle est d'autant plus important que notre analyse se centre sur une plateforme sociale et solidaire à but d'insertion. Il y a plusieurs raisons à cela. La première tient au fait qu'en intégrant des individus éloignés à court ou long terme de l'emploi stable et de l'identité professionnelle associée, elle permet à ceux qui ont une identité réelle stigmatisée de trouver dans le *jobbing* une identité virtuelle valorisante. Deuxièmement, la plateforme et les *cats* mettent à distance la figure du travailleur ubérisé, au profit d'une activité d'entraide, menant les individus à valoriser cette activité.

Cette typologie, qui ne peut se concevoir de manière statique, est amenée à évoluer au gré de la trajectoire. Les individus peuvent en effet se trouver au croisement de deux formes de *jobbing* ou passer d'une forme à une autre. Dans tous les cas, on voit bien qu'à travers le travail de plateforme se cristallise une forme d'injonction à être un entrepreneur de soi : gérer son épanouissement, son chômage, son exclusion. Notre article met au jour une permanence dans le recours à des formes d'emploi temporaire et donne à voir une gestion individuelle des mobilités professionnelles. L'étude des trajectoires professionnelles et personnelles des *jobbers* nous permet de saisir la place qu'occupe le travail dans leur vie : des activités, aussi petites, ponctuelles ou sporadiques soient-elles, peuvent être considérées par l'individu comme un maillon central de son identité professionnelle. Ce constat nous conduit à insister sur la nécessité de placer le travail de plateforme dans une trajectoire plus globale, de se pencher sur la situation passée, présente et future des acteurs. Si les enquêtes de la statistique publique ne permettent pas le repérage des activités marginales, elles rendent alors invisibles ces dernières, qui sont pourtant porteuses de sens pour les individus. Cette typologie plaide donc pour une plus grande prise en compte d'activités numériquement marginales mais individuellement significatives.

Bibliographie

Abdelnour S., Lambert A. (2014), « "L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », *Genèses*, n° 95, p. 27-48.

Barraud de Lagerie P., Sigalo Santos L. (2018), « Et pour quelques euros de plus. Le *crowdsourcing* de micro-tâches et la marchandisation du temps », *Réseaux*, n° 212, p. 51-84.

BERTAUX D. (2016 [1997]), *Le récit de vie*, 4e éd., Paris, Armand Colin.

BEAUVISAGE T., BEUSCART J., MELLET K. (2018), « Numérique et travail à-côté. Enquête exploratoire sur les travailleurs de l'économie collaborative », *Sociologie du travail* [en ligne], vol. 60, n° 2. https://doi.org/10.4000/sdt.1984

BOLTANSKI L., THÉVENOT L. (1983), « Finding One's Way in Social Space: A Study Based on Games », *Social Science Information*, vol. 22, n° 4-5, p. 631-680.

COLLECTIF ROSA BONHEUR (2019), *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.

CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI (COE) (2019), *Le travail non déclaré*, Rapport, France stratégie, février.

CHAVES FERREIRA B., JOURDAIN A., NAULIN S. (2018), « Les plateformes numériques révolutionnent-elles le travail ? Une approche par le *web scraping* des plateformes Etsy et La Belle Assiette », *Réseaux*, n° 212, p. 85-119.

DEMAZIÈRE D. (1992), « La négociation des identités des chômeurs de longue durée », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 3, p. 335-363.

DEMAZIÈRE D. (2007), « Réduire la dissonance identitaire dans les interactions avec autrui. Peut-on être chômeur et militant à la fois ? », *Négociations*, n° 8, p. 73-89.

DEMAZIÈRE D. (2013), « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie*, vol. 4, n° 3, p. 333-347.

DEMAZIÈRE D., ZUNE M. (2016), « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs », *La Revue de l'Ires*, n° 89, p. 3-26.

DUBAR C. (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

DUBAR C. (2010 [2000]), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, 4e éd., Paris, Presses universitaires de France.

FAURE-GUICHARD (2000), *L'emploi intérimaire. Trajectoires et identités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

FITZMAURICE C. J., LADEGAARD I., ATTWOOD-CHARLES W., CANSOY M., CARFAGNA L. B., SCHOR J. B., WENGRONOWITZ R. (2020), « Domesticating the Market: Moral Exchange and the Sharing Economy », *Socio-Economic Review*, vol. 18, n° 1, p. 81-102.

FLICHY P. (2017), *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*, Paris, Seuil.

FOURCADE B. (1992), « L'évolution des situations d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et Emploi*, n° 52, p. 4-19.

GOFFMAN E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.

GROS J. (2017a), « Quantifier en ethnographe. Sur les enjeux d'une émancipation de la représentativité statistique », *Genèses*, n° 108, p. 129-147.

Gros J. (2017b), « Travailleurs indépendants mais subalternes. Les rapports à l'indépendance des bûcherons non salariés », *Sociologie du travail* [en ligne], vol. 59, n° 4. https://doi.org/10.4000/sdt.1405

Jan A. (2018), « Livrer à vélo… en attendant mieux », *La Nouvelle Revue du travail* [en ligne], n° 13. https://doi.org/10.4000/nrt.3803

Jourdain A. (2014), « Les reconversions professionnelles dans l'artisanat d'art. Du désengagement au réengagement », *Sociologies pratiques*, n° 28, p. 21-30.

Jourdain A. (2018), « "Faites de votre passion un métier". Etsy, une plateforme d'émancipation féminine ? », *La Nouvelle Revue du travail* [en ligne], n° 13. https://doi.org/10.4000/nrt.3870

Jourdain A., Naulin S. (2019), « Marchandiser ses loisirs sur internet : une extension du domaine du travail ? », *in* Abdelnour S., Méda D. (dir.), *Les nouveaux travailleurs des applis*, Paris, Presses universitaires de France, p. 47-60.

Laurent C., Mouriaux M.-F. (1999), « La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité », *La Lettre du Centre d'études de l'emploi*, n° 59, octobre.

Ménascé D. (2015), « La France du Bon Coin. Le micro-entrepreneuriat à l'heure de l'économie collaborative », *Les Notes de l'Institut de l'entreprise*, septembre, L'Institut de l'entreprise.

Montel O. (2017), « L'économie des plateformes. Enjeux pour la croissance, le travail, l'emploi et les politiques publiques », *Documents d'étude*, n° 213, Dares.

Mouriaux M. (2006), « La qualité des emplois au prisme de la pluriactivité », *in* Centre d'études de l'emploi, *La qualité de l'emploi*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », p. 54-63.

Négroni C. (2007), *Reconversion professionnelle volontaire*, Paris, Armand Colin.

Paugam S. (2000), *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France.

Paugam S. (2009 [1988]), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, 8e éd., Paris, Presses universitaires de France.

Pialoux M. (1979), « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, p. 19-47.

Rodet D. (2019), « Capitalisme de plateforme, économie collaborative, économie solidaire : quel(s) rapport(s) ? », *in* Abdelnour S., Méda D. (dir.), *Les nouveaux travailleurs des applis*, Paris, Presses universitaires de France.

Roux N. (2014), « Créer de la continuité : un travail en soi. Artistes intermittents du spectacle et saisonniers agricoles », *La Nouvelle Revue du travail* [en ligne], n° 5. https://doi.org/10.4000/nrt.1938

Sainsaulieu R. (1977), *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Schnapper D. (1999), *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses universitaires de France.

SNAPE M., PLAUT M., CENTRE MAURICE HALBWACHS (2022), « Le *jobbing*. Une enquête sociologique sur le travail de plateforme », *Rapport d'étude*, n° 25, Dares, mars.

SNAPE M. (2023), « Pratiquer une activité de plateforme en période de chômage : une stratégie à court terme », *Revue française des affaires sociales*, n° 2023-1, p. 305-321.

TRESPEUCH M., BEUSCART J.-S., PHARABOD A.-S., PEUGEOT V. (2019), « Échanger entre particuliers : construction et euphémisation du lien marchand à l'heure numérique », *Revue française de socio-économie*, n° 22, p. 125-150.

WEBER F. (1989), *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales ».

WOODCOCK J., GRAHAM M. (2019), *The Gig Economy: A Critical Introduction*, Cambridge, Polity Press.